

PRIORITÉS RÉGIONALES DE DÉVELOPPEMENT

RÉGION DE LA MAURICIE

ADOPTÉES LE 29 MAI 2017



**Énoncé de la priorité régionale**

- Accroître la population de la Mauricie

**Éléments de contexte associés à cette priorité**

- Le taux d'accroissement de la population de la Mauricie est inférieur à la croissance moyenne observée pour le Québec. Il a été de 2,4 % pour la Mauricie, comparativement à 6,9 % pour l'ensemble du Québec. Également, l'accroissement naturel a été négatif pour la période de 2008 à 2012 ;

*Source ISQ 2013*

- La population de la Mauricie est nettement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. La part des 65 ans et plus (22,1 %) y est plus importante que celle des moins de 20 ans (18,0 %). L'âge moyen est de 45,7 ans en 2016, l'un des plus élevés du Québec ;
- La Mauricie est l'une des rares régions où le nombre de décès surpasse celui des naissances, et ce, depuis plus de quinze ans. La fécondité y est inférieure à la moyenne québécoise, avec un indice synthétique de fécondité de 1,59 enfant par femme en 2014 ;
- Les migrations interprovinciales et internationales ont un effet peu important sur le bilan démographique de la région. Le solde migratoire des différents territoires varie de négatif pour ceux au nord de la région (La Tuque, Shawinigan et Mékinac) à faiblement positif pour les territoires situés au sud (Maskinongé, Trois-Rivières et Des Chenaux).

*Source : Bilan démographique du Québec édition 2015*

**Actions à privilégier à plus court terme**

- Favoriser la rétention des Mauriciens et Mauriciennes dans la région;
- Encourager l'attraction de nouveaux citoyens en Mauricie;
- Soutenir l'accueil et l'établissement durable de nouveaux citoyens en Mauricie.

**Région : Mauricie**

**Priorité n° 2**

### **Énoncé de la priorité régionale**

- Assurer l'occupation du territoire par le développement de communautés dynamiques et en santé, notamment pour les jeunes, les personnes âgées et les milieux éloignés ou dévitalisés

### **Éléments de contexte associés à cette priorité**

- La desserte Internet est de qualité inégale ou déficiente sur plusieurs portions du territoire rendant difficile l'attraction de nouveaux résidents. L'accès à la téléphonie cellulaire est également problématique notamment sur la route 155 ;
- Afin de limiter l'exode, le vieillissement de la population entraîne des enjeux liés à la mobilité et à l'accès aux services de proximité dans les petites collectivités. On constate une augmentation rapide de l'âge moyen en Mauricie (de 41 ans à 45,7 ans entre 2001 et 2016) ;

*Source : ISQ, Âge moyen et âge médian de la population, selon le sexe, Mauricie et ensemble du Québec, 2001, 2006 et 2011-2016*

- Selon l'indice<sup>1</sup> de vitalité économique des municipalités de la Mauricie en 2014, seulement 12 municipalités sur 42 ont un indice de vitalité économique positif.

<sup>1</sup> Lorsque l'indice présente une valeur négative, cela signifie, en règle générale, que la localité accuse un retard en matière de vitalité économique par rapport à la plupart des localités québécoises et à l'inverse, lorsqu'elle est positive, cela indique un résultat supérieur à la plupart des collectivités. Cet indice aborde le marché du travail, la croissance démographique et le niveau de vie.

### **Actions à privilégier à plus court terme**

- Favoriser la participation citoyenne et la prise à charge du milieu par le milieu;
- Faciliter l'accès à des services de proximité diversifiés et durables;
- Maintenir et améliorer les services de transports actifs, collectifs et alternatifs;
- Favoriser l'accès à des services de télécommunication efficaces sur l'ensemble du territoire;
- Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie par la population.

**Région : Mauricie**

**Priorité n° 3**

**Énoncé de la priorité régionale**

- Réduire les inégalités sociales

**Éléments de contexte associés à cette priorité**

- La Mauricie est la deuxième région ayant l'indice de défavorisation combinée (matérielle et sociale), le plus élevé au Québec en 2011, soit 29 % (19,9 % pour l'ensemble du Québec);
- Parmi les six territoires de MRC et Villes constituant la Mauricie, trois d'entre eux affichent des proportions de population défavorisée beaucoup plus élevées que la moyenne provinciale. Ainsi, au sein des MRC de Mékinac et de Maskinongé et sur le territoire de l'agglomération de La Tuque, c'est plus de la moitié de la population qui vit dans le quintile le plus défavorisé à l'échelle provinciale ;

*Source : Positionnement de la région et des territoires de centres locaux d'emploi d'après l'indice de défavorisation matérielle et sociale, 2011 (Pampalon, Raymond 2003)*

- Les avantages de la participation citoyenne sont nombreux : améliore l'efficacité des décisions prises, amène un niveau de citoyenneté plus actif, améliore les compétences civiques, favorise l'esprit communautaire et rencontre le sentiment d'appartenance pour n'en nommer que quelques-uns.

*Source : Consortium en développement social de la Mauricie*

**Actions à privilégier à plus court terme**

- Assurer un accès équitable aux services répondant aux besoins de base;
- Favoriser l'intégration sociale et/ou professionnelle des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion;
- Valoriser et développer l'implication citoyenne;
- Développer l'employabilité et encourager la capacité d'agir des individus;
- Favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

**Énoncé de la priorité régionale**

- Développer la fierté et le sentiment d'appartenance à la Mauricie

**Éléments de contexte associés à cette priorité**

- De plus en plus d'études prouvent qu'un sentiment d'appartenance fort à une communauté ainsi que des liens de proximités satisfaisants ont un réel impact sur la santé de la population. Les individus se portent mieux ou se remettent mieux de certains problèmes de santé, dans les quartiers où les réseaux sociaux locaux et le soutien communautaire sont importants.

*Source : Réseau québécois villes et villages en santé.*

- À titre indicatif, pour comprendre le potentiel d'un tel geste (l'achat local), si, en moyenne, 20 \$ par citoyen étaient dépensés de plus par semaine pour des biens et services d'origine québécoise, l'impact pourrait contribuer à un accroissement de l'activité économique au Québec de plus de 2 % par année et créer jusqu'à près de 100 000 emplois.

*Source : S'allier pour la prospérité, Conseil du patronat du Québec*

- Le dynamisme, l'attrait des arts et de la culture contribuent à donner une image positive à une région et changent l'identité régionale, ce qui favorise les investissements, les entreprises et l'attraction de la main-d'œuvre.

*Source : Impacts économiques des arts et de la culture en Mauricie, 2016, Culture Mauricie.*

**Actions à privilégier à plus court terme**

- Définir et valoriser l'identité culturelle mauricienne;
- Accroître la cohésion et la solidarité sociale;
- Promouvoir les forces, les attraits et les richesses de la région;
- Identifier et valoriser les produits et services de la région.

**Énoncé de la priorité régionale**

- Protéger et améliorer la qualité de l'environnement, des écosystèmes naturels et des milieux de vie

**Éléments de contexte associés à cette priorité**

- Les changements climatiques ont un impact économique et environnemental sur l'agriculture, la foresterie, les événements météorologiques extrêmes ainsi que la biodiversité du territoire ;

*Source : Faire face aux changements climatiques en Mauricie*

- Selon les données récoltées en 2015, en pourcentage de jour, la qualité de l'air a été bonne pendant 57% de l'année (208 jours), passable 40% de l'année (146 jours) et mauvaise 3% (11 jours), pour la région de Trois-Rivières. Notre situation est comparable à celle des autres régions du Québec, sauf pour Montréal qui démontre un faible pourcentage de jours considérés « bon » ;

*Source : MDDELCC, 2016*

- 50 % de la consommation énergétique des Mauriciens concerne le pétrole et le gaz naturel. La consommation de pétrole des Mauriciens est principalement due aux secteurs du transport des personnes et du transport des marchandises ;
- Le taux de récupération des matières organiques et recyclables est inférieure aux cibles prévues à la politique québécoise de gestion des matières résiduelles en 2014.

*Source : Projet de plan de gestion des matières résiduelles conjoint 2016-2020, Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.*

**Actions à privilégier à plus court terme**

- Protéger et conserver la biodiversité et les milieux naturels;
- Maintenir et améliorer la qualité de l'eau, des sols et de l'air;
- Soutenir et promouvoir des initiatives et des pratiques responsables visant l'amélioration de la qualité de l'environnement dans nos milieux de vie;
- Réduire les émissions de GES et stimuler les initiatives d'économie d'énergie.

**Énoncé de la priorité régionale**

- Intensifier la diversification de l'économie, notamment au sein des secteurs porteurs et d'avenir

**Éléments de contexte associés à cette priorité**

- L'année 2015 s'est amorcée avec une reprise lente de la croissance économique au pays. À la fin 2015, une croissance annualisée du PIB réel de 1,1 % au Québec et de 1,2 % pour le Canada ont été enregistrées; *Source : Plan d'action régional 2016-2017, Emploi-Québec*
- La Mauricie présente un indice de développement économique inférieur à celui des autres régions manufacturières. En 2014, néanmoins, cet indice a augmenté de 1,1 point, pour atteindre 92,8 points ; *Source : Mauricie portrait régional, MESI, Automne 2016*
- Accroissement prévu de l'emploi dans les secteurs suivants : Extraction minière, textile et produits textiles, produits en caoutchouc et plastique, produits minéraux non-métalliques, première transformation des métaux, produits métalliques, machines, produits en bois, production informatique et électronique, matériels de transport, hébergement et restauration, information, culture et loisirs, services professionnel, scientifique et technique;
- Le secteur manufacturier lié aux ressources (bois, pâte et papier, métallurgie) a été particulièrement affecté par la conjoncture économique nationale et internationale, ce qui a amené la fermeture de grandes entreprises et la perte de plusieurs emplois;
- Stagnation prévue de l'emploi dans les secteurs suivants : services publics, construction, alimentation, boissons et tabac, vêtements et produits en cuir, impression et activités connexes, commerce de gros, finances, assurances, immobilier et location, soins de santé et assistance sociale, exploitation forestière;
- Décroissance prévue de l'emploi dans les secteurs suivants : Agriculture, foresterie, papier, commerce de détail, services d'enseignement, administration publique, autres services;

**Actions à privilégier à plus court terme**

- Stimuler et soutenir la création d'entreprises;
- Favoriser le développement de filières dont la région peut bénéficier d'avantages distinctifs;
- Encourager et stimuler les maillages innovants;
- Valoriser et soutenir le développement de l'économie sociale;
- Valoriser et soutenir le développement des secteurs touristique et culturel.



**Région : Mauricie**

**Priorité n° 7**

***Énoncé de la priorité régionale***

- Consolider et soutenir la croissance des entreprises existantes

***Éléments de contexte associés à cette priorité***

- Crise dans le secteur forestier qui perdure suite à la fermeture de plusieurs unités de production : conjoncture difficile dans plusieurs créneaux, dont le secteur des pâtes et papiers ;
- Le nombre d'entreprises du secteur manufacturier est passé de 590 en 2006 à 529 en 2010. La baisse s'est surtout fait sentir chez les petites entreprises employant moins de 50 employés, soit 53 entreprises en moins entre 2006 et 2010. Les fermetures d'entreprises du secteur manufacturier en Mauricie entre 2006 et 2010 ont causé la perte d'un peu plus de 2 900 emplois ;
- On compte 223 entreprises d'économie sociale en 2012 en Mauricie, réparties dans 15 secteurs d'activités. Sont notamment reconnues comme entreprises d'économie sociale les zones d'exploitation contrôlées (ZEC), les coopératives forestières, les organisations à but non lucratif (OBNL) d'habitation, les centres de la petite enfance (CPE), les coopératives de santé et les entreprises en aide à domicile (EÉSAD).

***Actions à privilégier à plus court terme***

- Développer et soutenir la capacité d'innovation dans les entreprises;
- Favoriser le développement de nouveaux marchés;
- Susciter les maillages entre les centres de recherche, les établissements d'enseignement et les entreprises;
- Stimuler la consommation de produits et services locaux et régionaux.

***Énoncé de la priorité régionale***

- Créer des conditions favorables à de nouveaux investissements

***Éléments de contexte associés à cette priorité***

- En 2014, l'investissement privé non résidentiel a diminué de 9,2 % en Mauricie, pour atteindre 309,9 M\$. Au Québec, le recul a été de 9,7 % ;
- Taux de croissance annuel moyen des investissements qui demeure inférieur à celui observé pour l'ensemble du Québec ;
- Depuis 2010, le port de Trois-Rivières a subi d'importantes transformations afin d'augmenter sa capacité et sa productivité, ce qui peut amener à développer de nouveau marché.

***Actions à privilégier à plus court terme***

- Optimiser l'organisation des services et des infrastructures;
- Favoriser la complémentarité et la mise en commun des expertises;
- Réaliser des activités concertées de prospection.

***Énoncé de la priorité régionale***

- Mettre en valeur le territoire de la Mauricie tout en favorisant la production et la transformation des ressources naturelles et agricoles de façon durable

***Éléments de contexte associés à cette priorité***

- Le secteur de la fabrication liée aux ressources a vu les pertes d'emplois s'accroître depuis la dernière récession, lui qui était en décroissance depuis longtemps en Mauricie ;
- Le secteur constitue 5 % de l'emploi en Mauricie, comparativement à seulement 2,6 % dans l'ensemble du Québec. Il procure du travail à 5 800 personnes, soit plus du tiers des emplois régionaux dans la fabrication. En matière d'emplois, ce regroupement est dominé par l'industrie de la fabrication du papier, suivi par l'industrie de la première transformation des métaux et celle des produits en bois;
- La fabrication de produits en bois constitue la troisième industrie en importance en termes d'emplois au sein du manufacturier lié aux ressources, avec plus de 25 % des emplois de ce regroupement ;
- Depuis à peine quelques années, l'industrie de production et de bioraffinerie et de transformation de la biomasse tente de s'implanter en Mauricie;
- La région de la Mauricie et le gouvernement ont investis des sommes importantes dans l'exploration minière dans la région de la Haute-Mauricie;
- La filière mycologique s'est développée depuis le début des années 2010;
- Le domaine de l'État, qui occupe 80 % du territoire de la Mauricie, constitue un patrimoine important, un milieu naturel exceptionnel et un bassin de ressources naturelles essentielles pour le développement socio-économique de la région.

***Actions à privilégier à plus court terme***

- Accroître les retombées régionales associées à la production et à la transformation des ressources;
- Faciliter et consolider l'accès aux ressources et au territoire;
- Stimuler la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> transformation des ressources;
- Favoriser la cohabitation entre les différents utilisateurs du territoire mauricien.

**Énoncé de la priorité régionale**

- Assurer la relève et le transfert d'entreprise

**Éléments de contexte associés à cette priorité**

- L'offre touristique est dans plusieurs cas fondée sur le travail bénévole. Dans ce sens, l'essoufflement du bénévolat et le manque de relève constituent autant de menaces qui doivent être prises en compte dans la définition des orientations stratégiques. Dans bien des cas, le maintien des acquis va constituer un défi tout aussi grand que celui de la croissance;
- Les 1 002 entreprises oeuvrant dans le tourisme en Mauricie se situent dans plusieurs secteurs d'activité économique. Bien que des entreprises soient directement reliées au tourisme, d'autres peuvent ne pas être exclusivement associées aux activités touristiques. Les données régionales sur les entreprises demeurent cependant insuffisantes pour effectuer une répartition par territoire de MRC ou de Ville-MRC. Toutefois, selon des données provinciales, les entreprises de l'industrie touristique se caractérisent par un petit nombre d'employés :
  - 73% ont moins de 10 employés
  - 87% ont moins de 20 employés

*Source : Bulletin Information sur le marché du Travail, Emploi Québec*

- La relève dans les établissements agricoles constitue en Mauricie un enjeu important qui a été soulevé lors des consultations. Selon les données présentées dans le Plan de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Mauricie (2010-2015), 177 entreprises agricoles exploitées en Mauricie (17 %) avaient déclaré en 2008 vouloir procéder au transfert ou la vente de leur exploitation d'ici cinq ans et 257 entreprises seulement (24 %) prévoyaient de la relève pour leur exploitation (sans délai de transfert).

**Actions à privilégier à plus court terme**

- Améliorer et faire connaître les processus d'accompagnement;
- Favoriser la planification du transfert d'entreprise.

**Énoncé de la priorité régionale**

- Améliorer la qualification de la main d'œuvre

**Éléments de contexte associés à cette priorité**

- La disponibilité de main-d'œuvre qualifiée constitue une contrainte importante au développement des entreprises et le remplacement de la génération des baby-boomers sur le marché du travail offrira des opportunités pour les jeunes, en autant qu'ils puissent bénéficier des qualifications requises;
- En 2015, la proportion de la population des 25-64 ans détenant un certificat ou un diplôme universitaire (20,7 %) était inférieure à celle de la population québécoise (31,0 %). En revanche, on note une proportion supérieure de résidents détenant un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers en Mauricie (20,2 %) que dans l'ensemble du Québec (17,5 %). Notons que la proportion de la population qui ne possède aucun certificat, diplôme ou grade est légèrement supérieur en Mauricie à l'ensemble du Québec (16,0 % contre 12,8 %) ;

Un regard posé sur la part de l'emploi en Mauricie par niveau de compétence nous permet de constater les écarts.

<b>Part de l'emploi par niveau de compétence</b>				
<b>Niveau de compétence</b>	<b>Mauricie 2004</b>	<b>Mauricie 2015</b>	<b>Province de Québec 2004</b>	<b>Province de Québec 2015</b>
Gestion	8,4	8,4	9,5	8,6
Professionnel	12,6	15,4	16,5	19,8
Technique	34,1	34,1	31,8	33,5
Intermédiaire	31,8	28,5	31,3	27,2
Élémentaire	12,9	13,6	10,8	10,8

Source : Statcan, EPA, pop en emploi, moyennes annuelles  
Traitement spécial E-Q, juin 2016

**Actions à privilégier à plus court terme**

- Développer une culture de formation continue;
- Valoriser les emplois professionnels et techniques;
- Assurer une adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail mauricien.

**Énoncé de la priorité régionale**

- Favoriser la persévérance et la réussite scolaire ainsi que le retour aux études

**Éléments de contexte associés à cette priorité**

<b>Taux de décrochage pour 2013-2014 :</b>	<b>Garçons</b>	<b>filles</b>	<b>total</b>
- Commission scolaire du Chemin du Roy	19,5 %	13,1 %	16,3 %
- Commission scolaire de l'Énergie	19,7 %	16,6 %	18,1 %
- Ensemble du Québec	17,4 %	11,0 %	14,1 %

Source : MELS

- « L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent » est le premier enjeu *d'Emploi-Québec Mauricie dans son plan d'action 2017-2018* en lien avec le plan stratégique de la Commission des partenaires du marché du travail ainsi que celui du Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale.
- Proportion de bébés nés d'une mère n'ayant pas terminé ses études secondaires :
  - En 2014 : 10,1 %
  - En 2007 : 7,4 %
  - Au Québec en 2014 : 5,9 %
- Source: ISQ, *Registre des événements démographiques, 2007 et 2014.*

**Actions à privilégier à plus court terme**

- Développer des services complémentaires concertés destinés aux jeunes et aux parents;
- Valoriser la formation et l'acquisition de connaissances;
- Sensibiliser à l'importance de la conciliation études-travail;
- Renforcer les stages et les formules d'apprentissage en milieu de travail;
- Encourager et promouvoir les méthodes d'enseignement innovantes.

**Énoncé de la priorité régionale**

- Développer la culture entrepreneuriale

**Éléments de contexte associés à cette priorité**

- Avec près de 30 000 propriétaires (d'entreprises), qui prévoient prendre leur retraite d'ici cinq ans (au Québec), les enjeux restent entiers, malgré l'aide annoncée dans le dernier budget provincial. Si ce chiffre a de quoi faire peur, les prévisions font état du double d'ici dix ans. Imaginez 60 000 entreprises qui ferment leurs portes demain matin. Les résultats seraient catastrophiques pour l'économie du Québec. On parle de 100 000 emplois perdus et d'un manque à gagner de 10 G\$ au PIB ;

*Source : Journal de Québec, Le problème de transfert d'entreprise loin d'être réglé au Québec, 6 avril 2017*

- Entre 5 700 et 10 000 entreprises québécoises pourraient fermer leurs portes au Québec d'ici 10 ans, entraînant la suppression de 79 000 à 139 000 emplois, et la perte de 8,2 à 12 milliards \$ en PIB. Une part de ces emplois et de cette activité économique pourront être récupérés par d'autres entreprises, mais ces effectifs donnent une idée de l'ampleur du problème et auront d'autres répercussions négatives ;

*Source : Le transfert des entreprises au Québec : un enjeu majeur pour l'économie du Québec et la pérennité des PME, Chambre de commerce du Montréal métropolitain*

- Une des priorités du *plan d'action de la Table d'action en entrepreneuriat de la Mauricie* consiste à « Mettre en valeur la culture entrepreneuriale, l'entrepreneur et l'entreprise dans la communauté et en milieu scolaire. » ;
- L'ensemble des résultats recueillis à l'intérieur de cette étude tend à démontrer des retombées tangibles chez les élèves du secondaire à la suite de leur participation à un projet entrepreneurial orientant. Ces données révèlent également que le fait de miser sur l'engagement actif des élèves dans des situations tirées du monde réel peut avoir un effet bénéfique sur le développement de leurs caractéristiques entrepreneuriales et sur des dimensions en lien avec leur orientation professionnelle.

*Source : La pédagogie à valeur entrepreneuriale : effets sur la réussite des élèves et les conditions de pratique des enseignants et autres intervenants scolaires.*

**Actions à privilégier à plus court terme**

- Soutenir le développement de l'entrepreneuriat éducatif;
- Favoriser le développement du goût d'entreprendre chez les individus de tous les âges;
- Reconnaître et promouvoir les valeurs entrepreneuriales sous toutes ses formes.

**Région : Mauricie**

**Priorité n° 14**

***Énoncé de la priorité régionale***

- Favoriser l'établissement de pratiques innovantes en matière de gestion des ressources humaines

***Éléments de contexte associés à cette priorité***

- Le développement des ressources humaines et l'adéquation entre la formation du personnel et les besoins des entreprises vont constituer des enjeux importants en Mauricie;
- La sensibilisation et l'accompagnement des entreprises en matière de recrutement, de rétention et de maintien en emploi constituent aussi un enjeu important dans un contexte de rareté de main-d'œuvre et de compétence déjà observé et en augmentation;
- Parallèlement à la situation du marché de l'emploi, la région de la Mauricie est déjà en mesure d'offrir des espaces naturels et une qualité de vie qui peuvent constituer des atouts importants au positionnement et au développement régional;
- Les mesures visant à favoriser la conciliation travail-famille semblent aujourd'hui incontournables, notamment pour recruter et retenir les employés qualifiés. Le défi des prochaines décennies consistera sans doute à favoriser cette conciliation pour l'ensemble du personnel dans tous les secteurs de l'activité économique

***Actions à privilégier à plus court terme***

- Faciliter le recrutement, l'intégration et la rétention de la main-d'œuvre;
- Encourager et valoriser la conciliation travail-famille personnelle.